

N°207 / JANVIER 2026

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

2026

RÉSIDENCE PLAGE AUX CHAMPS

Deux premiers bâtiments sont sortis de terre.

NOËL FÊTÉ COMME IL SE DOIT

**DE JEUNES CAVALIÈRES TITRÉES
AU CHAMPIONNAT DE FRANCE**



Saint-Arnoult
en Yvelines





Bonne année
2026

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 16 janvier 2026 à 19h
Salle des fêtes Le Colombier



SOMMAIRE

JANVIER 2026

Édito du Maire - P. 4

Maison médicale : les fondations coulées - P. 5

Retour sur les animations de Noël - P. 6-7

Films à venir au Cratère - P. 8

Élections : tout savoir sur la procuration - P.9

150 logements livrés en juin 2027 - P. 10

Sécurité accrue au Cratère - P. 11

Actualités - P. 12 à 15

Acteurs locaux - P. 16

Prendre soin des oiseaux - P. 17 à 19

Les plus petits fréquentent la médiathèque - P. 20-21

Deux cavalières au palmarès national - P. 22-23

Conseil municipal - P. 24-25

Questions/Réponses - P. 26

Travaux - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31

5



11



17 à 19



22-23

QUOTIENT FAMILIAL RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2026



Si vous souhaitez faire calculer votre quotient familial pour l'année civile 2026, merci de bien vouloir transmettre au service scolaire (enfance@say78.fr) les documents suivants :

Pour chaque personne composant le foyer :

- L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (avis primitif pour les personnes imposables et avis de situation déclarative pour les personnes non imposables)
- Une attestation de paiement de moins d'un mois des prestations familiales (à imprimer depuis le site internet de la CAF).
- Le cas échéant : le jugement de divorce ou de séparation. Dans le cas d'une garde alternée, chaque parent doit venir faire calculer son tarif.

Le calcul du quotient familial est à réaliser avant le 15 janvier 2026.

Les dossiers déposés après la date limite ne seront pas pris en considération au 1^{er} janvier 2026. L'application du quotient familial et les réductions de tarifs qu'elle implique, ne prendra effet qu'au 1^{er} du mois suivant la date du dépôt du dossier « complet », sans effet rétroactif.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



À l'aube de l'année 2026, je souhaite revenir sur la belle mobilisation dont chacun a fait preuve à l'occasion des festivités de Noël.

Le mois de décembre a été marqué par l'engagement du tissu associatif, qui a su faire vivre la magie des marchés de Noël dans les écoles, au Colombier avec les Ateliers Artisanaux, et en centre-ville grâce à l'implication des acteurs locaux réunis au sein de l'ACASA.

La mairie, dont le parvis a été décoré avec la participation des enfants des écoles, a également accueilli le Père Noël et ses lutins. De nombreuses familles conservent aujourd'hui le souvenir de cette rencontre, immortalisée par une photo, accompagnée de tours de poney et d'un atelier créatif. Des instants simples, mais précieux, qui participent à faire de cette période un moment apaisé, propice au partage, à l'échange et aux sourires.

Dans quelques jours, nous entrerons en 2026. Je vous invite à profiter pleinement de ces moments en famille et entre amis. De son côté, notre commune poursuit son développement. Les chiffres de l'INSEE, reçus en mairie le 16 décembre, le confirment : Saint-Arnoult-en-Yvelines compte désormais officiellement 6 006 habitants, contre 5 991 lors de la dernière estimation. Une dynamique appelée à se renforcer avec la concrétisation de projets struc-

turants pour notre cadre de vie.

Le chantier de la future maison médicale André Laucher avance à grands pas, et ses murs s'élèveront prochainement. Parallèlement, le paysage urbain évolue avec la résidence La Plage aux Champs, dont les deux premiers bâtiments sont déjà sortis de terre, annonçant l'arrivée de nouvelles familles à l'horizon 2027. Les 55 logements

du Champ des Pommiers visent également à conforter les chiffres de notre population et renforcer les effectifs de nos écoles. Autant de paramètres qui profiteront également à garantir voire développer les offres de services et de commerces.

Être attentif aux besoins de chacun, c'est aussi agir pour l'environnement et la sécurité : acquisition du premier utilitaire électrique des services techniques, installation de nez de marches lumineux au cinéma Le Cratère pour renforcer l'accessibilité, ou encore passage à un éclairage LED sur le terrain de football. Des actions en faveur d'une commune plus économe et plus inclusive.

Je vous donne rendez-vous pour célébrer ce « vivre-ensemble » lors de la cérémonie des vœux à la population, le vendredi 16 janvier à 19 h, à la salle des fêtes Le Colombier.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Janvier 2026. Numéro ISSN 3002-0468.

CHANTIER

LA MAISON MÉDICALE PREND FORME

Après les travaux de terrassement réalisés en novembre, le chantier de la future maison médicale Docteur André Laucher est désormais entré dans sa phase de construction. Le bâtiment reposera sur 25 pieux en béton, ancrés à 9 mètres de profondeur, qui ont été coulés début décembre pour garantir une assise solide.



Une fois les 25 pieux de fondation, ancrés à 9 mètres de profondeur, solidement en place, ceux-ci ont été reliés entre eux grâce à des opérations de ferrailage et de bétonnage. S'en suivront la mise en place des conduits destinés aux différents réseaux, la pose d'une nouvelle couche de grave et d'un isolant. L'ensemble de ces étapes prépare désormais la phase suivante : le coulage de la dalle de béton, prévue pour février 2026, qui constituera la base sur laquelle s'élèveront les murs de la maison médicale.

La réalisation des fondations marque le véritable lancement du gros œuvre de la maison médicale. À la tête de chaque pieu, un massif béton a été réalisé. Une armature d'acier et de béton viendra ensuite relier l'ensemble, assurant la stabilité du futur édifice.

L'équipe de maçonnerie procède désormais à la mise en place des gaines techniques destinées à raccorder la maison médicale aux différents réseaux (eau, électricité, télécommunications, assainissement...).

Une fois ces installations terminées, le chantier progressera par étapes :

- remblaiement en grave,
- pose d'un isolant en polystyrène,
- puis réalisation de la dalle béton, prévue courant février.

Ensuite, les différents corps de métier se succéderont pour élever progressivement la structure et aménager les espaces intérieurs.

La livraison de la maison médicale André Laucher est envisagée pour septembre 2026.



SOURIRES

NOËL FESTIF, JOYEUX ET CONVIVIAL

Réunis les 13 et 14 décembre, les marchés de Noël des Ateliers Artisanaux et de l'ACASA, associés aux animations proposées par la mairie, ont animé le centre-ville dans une ambiance chaleureuse, festive et familiale.

À la mairie, le Père Noël, les tours de poney et les ateliers créatifs ont enchanté les enfants. Toute la famille a passé un moment convivial également auprès des stands de l'ACASA, notamment avec le calendrier de l'Avent, la tombola, ainsi que la restauration. Les amateurs d'artisanat ont apprécié le choix proposé au Colombier. Un vif succès, synonyme de belles idées cadeaux.

Un week-end fédérateur, placé sous le signe du partage et de la magie de Noël, très apprécié des familles arnolphiennes et des environs.

La venue du Père Noël a enchanté les enfants. Certains lui ont remis leur liste de cadeaux en personne, tandis que d'autres, plus discrets, ont préféré la déposer dans sa boîte aux lettres, installée dans son chalet sur le parvis de la mairie. Une constante : tous ont été bien sages, méritant pleinement leur rencontre avec le célèbre personnage.





SCIENCE FICTION



COMÉDIE



DRAME / THRILLER



La programmation est réalisée à la semaine, les horaires sont à retrouver à partir du dimanche soir sur notre site.



Téléchargez l'application
de votre cinéma
sur votre smartphone.

Suivez-nous
sur notre chaîne
WhatsApp.



ÉLECTIONS

LA PROCURATION : MODE D'EMPLOI

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Si vous êtes absent le jour du scrutin ou dans l'impossibilité de vous déplacer, il est possible de voter par procuration. Cette démarche gratuite vous permet de confier à un électeur de votre choix le soin de voter à votre place.

Après avoir vérifié que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale (voir le n° précédent de l'Éclair), vous pourrez donner procuration à un autre électeur, pour voter à votre place en cas d'impossibilité de mener à bien ce droit civique.

QUI PEUT DONNER PROCURATION ?

Tout électeur inscrit sur les listes électorales de sa commune peut établir une procuration. Les motifs admis sont variés : vacances, obligations professionnelles, problème de santé, handicap, assistance à une personne, absence imprévue, etc.

D'ailleurs, aucune justification n'est à fournir.

À QUI PEUT-ON DONNER PROCURATION ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désigner un électeur inscrit sur une liste électorale d'une autre commune ou d'un autre consulat que le vôtre. Il devra néanmoins se rendre dans votre bureau de vote. Une même personne ne peut toutefois détenir qu'une seule procuration établie en France (éventuellement une seconde établie à l'étranger).

COMMENT ÉTABLIR LA PROCURATION ?

Trois solutions sont possibles :

1. Uniquement en ligne

Si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité (liée à votre nouvelle carte d'identité, format carte de crédit) : vous n'avez alors plus besoin de vous déplacer physiquement pour valider votre procuration.

- remplir la demande en ligne sur

maprocuration.gouv.fr,

- valider grâce à votre identité numérique sécurisée,

- informer votre mandataire.

2. En ligne + déplacement

Après avoir rempli et imprimé le formulaire sur maprocuration.gouv.fr, prenez rendez-vous dans un lieu habilité :

- commissariat de police, gendarmerie,
- tribunal judiciaire.



Avec la procuration, vous restez acteur de la vie démocratique, même en cas d'empêchement. Une démarche facile, utile et essentielle pour faire entendre votre voix lors de toute élection.

Il suffit de présenter une pièce d'identité. Cette étape finalise l'enregistrement de la procuration.

3. Directement sur place

Vous pouvez également vous rendre sans démarche préalable dans un service habilité (police, gendarmerie, tribunal) où le formulaire vous sera fourni et authentifié.

QUAND EFFECTUER LA PROCURATION ?

Il est conseillé d'anticiper au maximum.

Une procuration peut être faite à tout moment, mais elle doit parvenir à la mairie avant le jour du scrutin pour être prise en compte.

LE JOUR DU VOTE

Le mandataire (celui qui vote pour vous) se présente dans votre bureau de vote habituel, muni de sa pièce d'identité. Aucun autre document n'est nécessaire.

Aucune démarche supplémentaire n'est requise pour le mandant (celui qui a donné procuration).

MODIFIER OU ANNULER UNE PROCURATION

Vous pouvez à tout moment :
- en établir une nouvelle (la précédente sera automatiquement annulée),
- ou demander son annulation via la téléprocédure ou devant les autorités ayant reçues la procuration.

RÉSIDENCE

LA PLAGE AUX CHAMPS

LIVRÉE EN JUIN 2027

Les travaux de la future résidence « La Plage aux Champs », débutés peu avant le printemps 2025, avancent à un rythme soutenu rue Stourm. Deux premiers bâtiments affichent déjà leur silhouette définitive, coiffés de leurs tuiles rouges.

Sur les 55 logements sociaux de cet ensemble immobilier, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines pourra via son CCAS en faire valoir l'accès à 22 familles ayant déposé une demande de logement social.



Le projet prend place sur l'ancien terrain de camping, soit une superficie de 10 000 m², dont 3 900 m² occupés par les 150 logements répartis en 8 bâtiments. Selon la responsable de projet du constructeur Édouard Denis, l'opération a désormais atteint le stade dit de « fin du plancher bas ».

Les bâtiments 1 et 2, qui ne comportent pas de sous-sol, sont déjà hors d'eau et hors d'air, équipés d'une toiture et de leurs menuiseries extérieures. Sur la zone dotée d'un sous-sol commun, lequel accueillera 157 places de stationnement, les parois des cinq autres bâtiments sont en cours d'élévation. La fin du gros œuvre est prévue pour avril 2026, avant le retrait des deux grues à l'été.

Au total, le projet comptera 194 places de stationnement, dont 37 en extérieur.

UN PROGRAMME MIXTE DE 150 LOGEMENTS

Les logements se répartissent comme suit :

- 95 logements privés, dont 54 acquis par la Caisse des Dépôts et Consignation ;
- 55 logements sociaux, placés sous la gestion du bailleur Valloire Habitat.

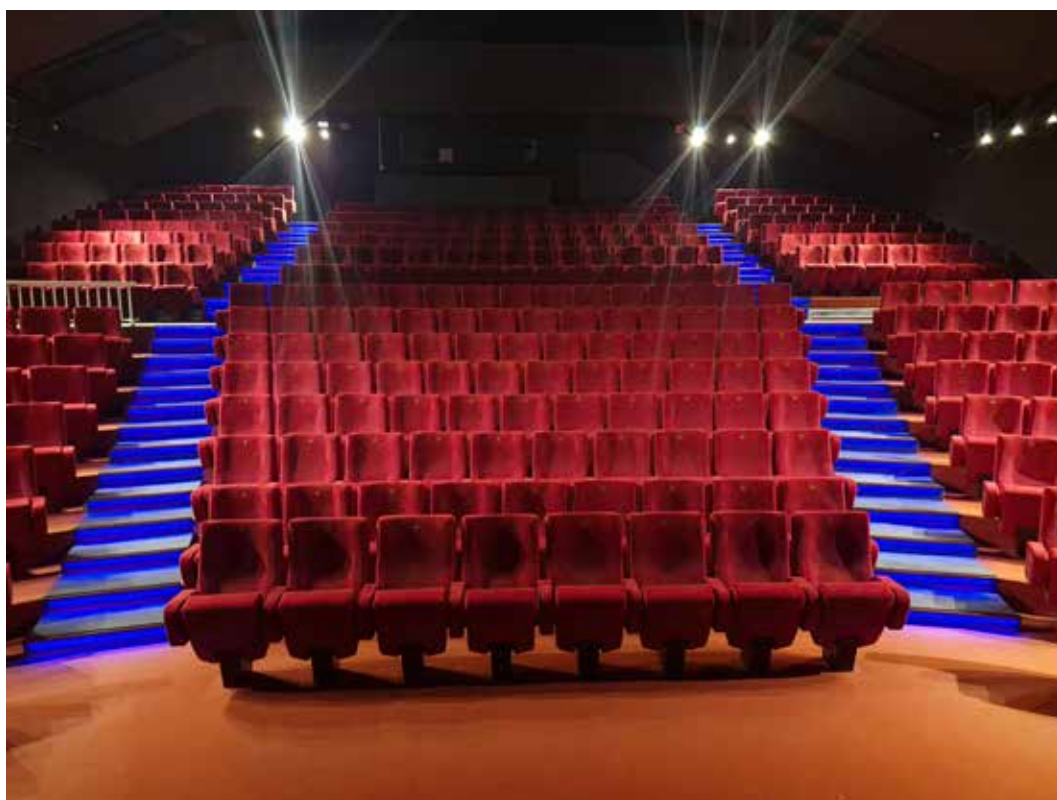
À ce jour, 16 logements restent proposés à la vente : 10 T2 et 6 T3.

La résidence disposera de sa propre voirie interne, avec une entrée située rue Stourm et une sortie au niveau de l'extrémité de la rue des Aulnaies. La date de livraison de ce projet privé est annoncée pour juin 2027.

LE CRATÈRE

LA RÉGION SUBVENTIONNE SON ACCESSIBILITÉ

Au cours de l'été 2024, les habitants d'Île-de-France étaient invités à voter pour leurs projets préférés dans le cadre du premier budget participatif handicap lancé par la Région. Cette initiative visait à permettre aux citoyens de soutenir des actions concrètes en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion en devenant acteur de la politique solidaire de la Région.



Les escaliers du Cratère sont désormais équipés de nez de marches lumineux financés en partie par le budget participatif handicap de la Région. Ces bandeaux leds, posés sur chaque marche, améliorent nettement la visibilité et sécurisent les déplacements de tous les spectateurs, offrant à la salle un accès plus confortable et pleinement inclusif.

Le premier budget participatif de la région Île-de-France a été sollicité en faveur de 321 projets déposés par des collectivités et des associations. Parmi-eux, figurait la pose de nez de marches dans les escaliers de la salle de projection et de spectacle Le Cratère. Ce dispositif, discret mais essentiel, améliore à la fois la sécurité des déplacements et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap visuel ou sujettes à des difficultés motrices. Il permet une meilleure visibilité des marches et limite les risques de chute dans la salle.

Porté par la commune, ce projet représentait un investissement de 16 640 €. Grâce à la

mobilisation des Franciliens, dont de nombreux Arnolphiens, il a été sélectionné parmi les 131 projets lauréats, sur plus de 50 000 votes exprimés. La Région a ainsi attribué une enveloppe globale d'un million d'euros à l'ensemble des initiatives retenues, dont 10 000 € spécifiquement dédiés à l'installation des nez de marches au Cratère. La mise en œuvre du dispositif a été réalisée par l'entreprise spécialisée Leds Pro France.

Grâce à cette opération, la salle du Cratère offre désormais un environnement plus sûr et plus accessible à tous les publics, renforçant encore son rôle de lieu culturel majeur pour la commune.

DÉPLACEMENT

UN PREMIER UTILITAIRE ÉLECTRIQUE

Les services techniques municipaux viennent d'acquérir un nouvel utilitaire à propulsion électrique. Ce véhicule d'occasion (15 000 km) remplace un ancien modèle diesel qui a fidèlement sillonné les routes de la commune pendant près de vingt ans, notamment pour les missions d'entretien des bâtiments.

Le choix de l'électrique s'est révélé pertinent pour un usage quotidien caractérisé par de courtes



distances et un besoin limité en autonomie. Plus économique à l'entretien qu'un diesel, ce véhicule offre jusqu'à 200 km de trajet et peut être rechargé simplement sur une prise domestique. Une partie de l'électricité utilisée provient d'ailleurs des panneaux solaires installés sur les vestiaires du terrain synthétique.

Un pas supplémentaire vers un parc automobile communal plus économe et plus respectueux de l'environnement.

COLLECTE

RECYCLAGE DES SAPINS

Après avoir brillé de mille feux, les paquets cadeaux à son pied, l'heure est venue de vous séparer de votre arbre de Noël, du moins, s'il est naturel. La commune entreprend la collecte des sapins dès le lundi 29 décembre et jusqu'au vendredi 30 janvier 2026 sur les points de collecte suivants :

- rue des Grands Meurgers,
- rue Jean-Moulin,
- place du Général Leclerc au pied du sapin municipal
- jardin des Simples rue du Bon Saint-Arnoult,
- rue du Porc Epic,



- rue de l'Arbalète,
- rond-point Maurice Dejean,
- rue de la Baraderie,
- avenue de la Pierre Saint-Marc,
- rond-point du docteur Rémond

Les sapins doivent être exempts de plastique et emballage. Les sapins floqués sont acceptés. Pour les sapins vivants, en pot, ils sont à

déposer aux mêmes endroits. Ils seront plantés par les services municipaux sur les espaces naturels de la commune.

Merci de ne pas abandonner votre sapin à même le trottoir.

SERVICE

OUVERTURE D'UN POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE

Un point d'accueil numérique a été ouvert en sous-préfecture de Rambouillet afin d'accompagner gratuitement les habitants du Sud-Yvelines dans certaines démarches dématérialisées, notamment :

- les pré-demandes de cartes nationales d'identité et de passeports ;
- les démarches relatives au permis de conduire, aux certificats d'immatriculation ;
- les formalités liées au greffe des associations ;
- la création d'un compte individuel sur le système



d'informations sur les armes (SIA). Les usagers peuvent bénéficier d'une aide concrète, à la fois pour comprendre les démarches, accéder à un poste informatique ou finaliser une demande en ligne.

Ce point d'accueil numérique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, en accès libre ou sur

rendez-vous via le lien suivant :



DÉCHETS VERTS

UN COLLECTEUR SUPPLÉMENTAIRE

Le collecteur de déchets verts situé rue des Paradis, à l'angle de la rue des Genêts d'Or, connaît un tel succès qu'il était rapidement « débordant ». Une situation ni satisfaisante pour les riverains, ni pour les services du Sictom en charge de la gestion des collecteurs à déchets verts. Après la demande répétée des riverains pour la mise en place d'un second collecteur, celle-ci a été dernièrement entendue par le syndicat intercommunal, et l'offre de dépôt a ainsi été doublée par l'implantation d'un second collecteur à côté du premier.



La fréquence de vidange des collecteurs est d'une fois par semaine en hiver et de deux en été. Néanmoins, les usagers sont invités à appeler le Sictom au 0° vert : **0800 49 50 61** lorsqu'ils constatent un collecteur plein.

Après la pose d'un nouveau collecteur à l'entrée du cimetière, côté rue du Palais, la commune dispose dorénavant de 17 points d'apport volontaire de déchets verts.

Retrouvez leur emplacement :



SPECTACLES DE NOËL

LES FAMILLES EMPORTÉES PAR LA MAGIE

Le CCAS et la médiathèque Les yeux d'Elsa avaient donné rendez-vous aux familles, ce mercredi 3 décembre au Colombier, pour partager un moment enchanté autour de deux spectacles de Noël spécialement pensés pour chaque tranche d'âge.



Dans une ambiance douce et féerique, Laurence, la conteuse de L'AmuleYt et Cie, a transporté les jeunes spectateurs dans son univers magique, fait d'histoires lumineuses, de per-

sonnages attachants et de traditions de Noël revisitées. Les enfants, captivés, ont tour à tour écouté, rêvé, ri... tandis que les parents savouraient eux aussi cette parenthèse poétique.

À la fin de chaque représentation, un goûter gourmand attendait petits et grands. Un moment simple et chaleureux, l'occasion de prolonger la

magie du spectacle, d'échanger quelques mots et de repartir le cœur léger et les yeux brillants.

CHAMP DES POMMIERS

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS SE POURSUIT

Afin d'accompagner l'arrivée prochaine de nouveaux habitants dans les 55 logements du Champ des Pommiers, la commune poursuit l'aménagement des voiries et des espaces verts autour du chantier, en particulier aux abords de la place du cimetière et des monuments commémoratifs.



L'extension nécessaire des espaces de stationnement a impliqué l'abattage de quelques grands arbres. Cette perte a toutefois été largement compensée par la plantation de 75 nouveaux arbustes,

notamment des magnolias et des camélias, installés en massifs et paillés afin de faciliter leur entretien sur le long terme.

Au printemps, les abords se parentont également des couleurs des narcisses et des tulipes plantés par « paquets », qui viendront compléter cet embellissement. Deux nouveaux

bancs ont été installés, offrant aux visiteurs un espace agréable pour se reposer et profiter d'un environnement paysager renouvelé.

ÉCONOMIE

COMMENT ALLÉGER SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE ?

Contribuer à faire baisser votre consommation d'énergie est l'objectif du point conseil énergie. Instauré et mis à votre disposition par notre communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, le service vient également à la rencontre des habitants de chaque commune.

Ainsi, Christelle Rouaud, conseillère énergie, tiendra une permanence à la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, le samedi 28 février de 9h à 12h.

Ses recommandations englobent les bonnes pratiques à adopter afin de réduire la consommation



d'énergie. La conseillère informe également sur les aides financières potentielles pour vos travaux en matière d'isolation, de système de chauffage et d'énergies renouvelables. Afin d'estimer les besoins réels de votre logement, il est possible d'obtenir le prêt d'une caméra thermique et d'un kit de mesure de vos différents points de consommation électrique. Ce service est gratuit.

Prenez rendez-vous au 01 83 75 06 05 ou par mail à conseil.energie@rt78.fr

INFRACTION

LA RÉMARDE DÉFINITIVEMENT RÉTABLIE DANS SON LIT

Courant 2020, la commune avait entrepris des travaux de curage d'une partie du bras naturel de la Rémarde située dans le parc de l'Aleu. Cette action a été menée sans autorisation préalable délivrée par les services de l'État et constatée par les gard-rivières. L'infraction relevée concernait « des travaux de curage ayant modifié les berges et entraîné l'extraction de sédiments dans le lit mineur de la Rémarde ».

Cette infraction a valu à la commune une amende de 1 000 € et l'obligation de redonner au cours d'eau un lit naturel, sinueux, végétalisé et d'une granulométrie bien précise.



Ces travaux de renaturation ont été menés au printemps 2024, sous couvert de la GEMAPI, par une entreprise spécialisée. Le rendu de ses travaux d'aménagement et le retour à une situation naturelle de cette portion de la Rémarde a été contrôlée en deux temps, le 3 juillet 2024 et le 13 mai 2025, par le service Environnement de la Préfecture, dont le

rapport en date du 25 novembre 2025 transmis à Mme le Maire, stipule que les travaux menés sont conformes aux attentes.

La Rémarde retrouve ainsi son cours naturel et peut désormais s'écouler paisiblement. Le dossier est officiellement clos.

ANIMAUX

EN VOTRE ABSENCE, KELLEEN EN ASSURE LA GARDE

Tout aussi récente arnolphiennne que toute jeune ostéopathe animalier fraîchement diplômée après 5 années d'études, Kelleen Consoli propose ses services de garde d'animaux au domicile de leurs maîtres à destination des chiens, chats,



chevaux et autres animaux de compagnie. Elle assure les besoins d'usage, à savoir nourriture, sortie, soins et calins. Que ce soit pour la garde ou pour ses services d'ostéopathe vous pouvez la joindre au 07 82 62 52 40.

Plus d'infos sur [kelleen.fr](https://www.kelleen.fr)

TÉLÉTHON

UN BEL ÉLAN COLLECTIF EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

La mobilisation arnolphienne a une nouvelle fois démontré toute sa générosité lors du week-end des 4, 5 et 6 décembre, consacré au Téléthon. Grâce à l'engagement conjoint des bénévoles de trois associations locales, Art'Passion Arnolphien, les Ludotiens et Saint-Arnoult Randonnée, un total de 2 217 € a été collecté au profit de la recherche.

Cette dynamique solidaire a également pu compter sur l'implication de partenaires professionnels : U Express, qui a mis à disposition son Café U, et Estelle Doucet, qui a proposé des séances de massage au bénéfice du Téléthon.



Le succès de cette édition repose sur la participation de tous : habitants venus acquérir une œuvre artistique, amateurs de marche ayant rejoint les randonnées solidaires, ou passionnés de jeux ayant profité de la riche sélection des Ludotiens.

Un grand merci également aux enfants des écoles Camescasse et Guhermont, qui ont réalisé une fresque solidaire, apportant une touche créative et pleine d'espoir à cet élan collectif.

Merci à toutes et tous pour cette mobilisation exemplaire !

NOCTURNE

UNE PRATIQUE COMME EN PLEIN JOUR

Le passage à un éclairage entièrement équipé de projecteurs LED transforme l'usage du terrain de football synthétique... tout en permettant une économie d'environ 20 % d'électricité : 20 000 watts consommés désormais, contre 25 200 auparavant.

Mais l'amélioration la plus appréciée reste la qualité de l'éclairage. « Il n'y a pas de comparaison possible avec l'ancien système. Avant, seuls 80 % de la surface étaient réelle-



ment éclairés, les extrémités restant dans l'ombre. Aujourd'hui, le terrain entier bénéficie d'une luminosité homogène », témoignent les bénévoles du Football Club.

Un confort également partagé par les usagers de la piste d'athlétisme, désormais parfaitement éclairée. Ils profitent pleinement d'un espace sécurisé, idéal pour courir même en

plein hiver, comme en plein jour.

NIDS DE POULE

EN ATTENDANT PÂQUES...

Pavés descellés, plaques d'accès au réseau des eaux usées devenues mobiles au fil du temps ou simple trou dans la chaussée, autant d'avaries de voirie que l'on peut cantonner dans la caté-



gorie des nids de poule. Les services techniques y remédient régulièrement, ou procèdent à une campagne d'ampleur comme cela a été le cas les 16 et 17 décembre.

Doudou s'en est allé à la retraite...



Présents sur le marché arnolprien chaque dimanche depuis 32 ans, Didier Bouclet, dit Doudou, et son épouse Véronique ont fait valoir leur droit à la retraite le 1^{er} octobre. Depuis, l'enseigne « Le Petit Primeur » est toujours présente sur l'avenue Henri Grivot pour le bonheur des Arnolphiens, reprise par Margot et Damien ; Margot est issue d'une grande famille de primeurs de Chartres.

Doudou et Véronique totalisent 40 années de marché. Doudou a géré jusqu'à 18 salariés répartis chaque semaine sur 13 marchés. « Depuis 15 ans, en créant le « Petit Primeur » j'ai réduit la voilure. Avec Véronique nous n'avions plus que 5 marchés : Rambouillet les mercredi et samedi, Auneau le vendredi puis Saint-Arnoult et Clairefontaine le dimanche », précise le jeune retraité qui occupe ses journées aujourd'hui à bricoler chez lui, du côté de Roinville. Bonne retraite à vous deux !

... Margot et Damien lui succèdent.



Margot Villedieu et Damien Potier sont présents chaque dimanche sur le marché avenue Henri Grivot, mais aussi à Rambouillet, Bonneval et Auneau les autres jours de la semaine, garantissant ainsi la 3^e génération de primeur. La famille de Margot officie sur les marchés de Chartres depuis 1976.

Golf : Le green arnolprien est plus vert.



Après la pêche et la chasse, l'offre des activités de loisirs de plein air s'étoffe sur la zone des Corroyés. Après avoir quitté la zone commerciale Bel Air pour implanter son enseigne Alcédo à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Julien Normand poursuit l'aménagement de ses locaux arnolphiens en y important également son enseigne dédiée au golf, Clubhouse 78, initialement installée également à Rambouillet.

Les golfeurs trouvent les mêmes services que précédemment dans l'établissement rambolitain à savoir la possibilité d'acquérir clubs, balles, accessoires et textiles, mais aussi d'avoir accès à un simulateur indoor pour effectuer des fitting et ainsi permettre d'adapter les matériels en fonction du niveau du joueur. Un atelier de club making et de réparation garantit à l'enseigne de venir à bout de tout incident : changement de grip, remplacement de shafts, de têtes décollées...

Cette arrivée devrait rapidement séduire la clientèle des quatre terrains de golf des environs proches voire au-delà.

Clubhouse 78, 17 rue des Corroyés
Tél. : 01 30 41 19 27

Horaires du mardi au samedi : 9h30 à 12h30 et 14h à 19h

CUI-CUI

PRENDRE SOIN DES OISEAUX !

Les oiseaux sont le résultat visible aujourd'hui de plusieurs millions d'années d'une évolution qui leur a permis la conquête du ciel. Mais qui sont leurs ancêtres ?



Si les dinosaures ont disparu, leurs descendants volent devant nos fenêtres : les oiseaux. Mi-oiseau et mi-reptile, de la taille d'une tourterelle, l'Archæopteryx possédait des plumes, une longue queue osseuse et un bec affublé de dents. D'autres fossiles, découverts par la suite, indiquèrent aux paléontologues que les oiseaux descendaient de petits dinosaures du groupe des théropodes...

Qui a précédé les oiseaux ? Cette question a été posée en 1859 quand Charles Darwin a présenté sa théorie sur l'évolution en publiant "L'origine des espèces".

Deux ans plus tard, on découvrait le squelette fossilisé d'un animal étrange, gros comme une pie et vieux de 150 millions d'années.

Souvenez-vous, l'Archæopteryx, mi-reptile, mi-oiseau, il marque un tournant majeur de l'évolution et à sa suite, 9 000 espèces d'oiseaux se sont développées et ont peuplé la Terre.

Aujourd'hui les biologistes commencent à comprendre comment se sont formées les structures les plus compliquées, comment un embryon deviendra un oiseau, comment l'aile recouverte de plumes est devenue une mécanique de précision géniale.

LES OISEAUX, UNE MERVEILLE DE L'ADAPTATION

Petit volume, petit poids, gros cœur, gros cervelet; de l'air partout dedans et des plumes partout dehors.

Ce qui caractérise le plus l'oiseau, est la plume. Si légère qu'elle permet le vol.

Mais le vol c'est aussi :

- Un squelette léger
- Une musculature particulière
- Un système circulatoire puissant d'une rare efficacité
- Un cœur qui bat à 300 voire 800 battements à la minute
- Un poumon qui se prolonge jusqu'à l'intérieur des os par les sacs aériens
- Des sens adaptés à un univers en 3D
- Un cervelet capable de faire la synthèse de toutes les informations



UNE VIE SOCIALE TRÈS CODÉE !

La vie sociale implique la communication, des signaux directs comme le pépiement des jeunes, ritualisés comme les parades nuptiales mais aussi des informations visibles comme la taille ou le plumage juvénile ou adulte.



Si l'hiver les petits oiseaux se côtoient aux mangeoires, c'est pendant la saison de reproduction que la rivalité est la plus forte; les hormones sexuelles accroissent l'agressivité. S'il est très combatif au niveau de son nid, l'oiseau se contente d'attitudes menaçantes aux limites de son territoire souvent par crainte de son rival. Il évite le plus souvent les batailles et reste partagé entre deux tendances : attaquer ou fuir et n'oublions pas qu'un oiseau blessé est souvent en danger et il ne se reproduira pas. La plupart du temps des gestes d'intimidation (gonflement du plumage, ailes écartées par exemple) sont symboliques mais efficaces.

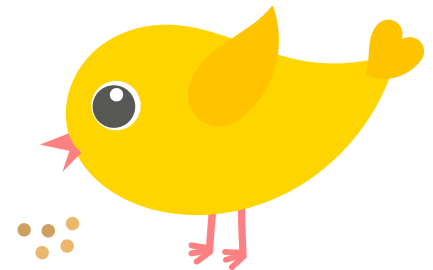
Émettre et recevoir convenablement les signaux visuels et auditifs permet d'attirer un partenaire, se procurer la nourriture et s'approprier un territoire et les premières

relations sociales commencent très tôt: avant que le poussin ne commence à briser sa coquille, il appelle de l'intérieur de l'œuf et les parents répondent. Débute alors l'apprentissage...

Observer les oiseaux, les différentes espèces, leurs comportements lorsqu'ils fréquentent les mangeoires est aisé. Ne vous en privez pas et offrez-leur une nourriture variée pour les aider à passer la saison hivernale. Beaucoup de nos populations de petits passereaux ruraux et urbains sont en danger.

AU RESTAURANT DES OISEAUX EN HIVER

Les menus sont variés: graines de tournesol, graines plus fines pour les « becs fins », boules (sans filet plastique car c'est dangereux) contenant de la graisse végétale avec avoine, cacahuètes, petits insectes. Sans oublier un peu d'eau, une pomme ou poire qui permettent de compléter le menu.



Petit plus : Vous avez planté dans votre jardin cotonéaster, pommier d'ornement, pyracantha, sorbier des oiseleurs, lierre... une belle aubaine pour certains oiseaux qui en profiteront tout l'hiver !

Il y a un très grand choix de mangeoires à poser ou à suspendre (toujours hors de portée des chats). Ces modèles, installés à bon escient, vous permettront d'attirer un grand nombre d'espèces au jardin.

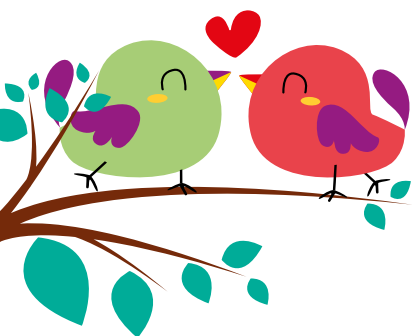
La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommande de nourrir les oiseaux uniquement en hiver lorsque la nourriture devient rare dans la nature, ce qui favorise leur survie. C'est-à-dire entre la mi-novembre et la fin mars.

Cependant, il est important d'arrêter de les alimenter dès l'arrivée du printemps et des beaux jours, car beaucoup d'entre eux sont insectivores à cette saison. Les insectes sont une source plus riche en protéine, indispensable en période de ponte et de nourrissage des oisillons chez une majorité de nos petits passereaux.

L'HIVER PRÉPARE LE PRINTEMPS !

C'est également le moment de poser les nichoirs pour les futures couvées.

Entre octobre et février, en dehors de la période de nidification, installez les nichoirs à l'abri du vent (généralement, les faces est,





sud et ouest sont les plus favorables), à une bonne hauteur pour éviter les prédateurs, éloignés d'au moins 60 mètres pour une même espèce, sur des branches ou supports solides.

Vous posez, les oiseaux choisissent ! Attention au diamètre du trou d'entrée. Il cible souvent une espèce en particulier. Renseignez-vous.

Afin d'aider à la lutte contre certains insectes comme les chenilles processionnaires il est recommandé d'installer des nichoirs à mésanges par exemple.

EN JANVIER ON COMPTE LES OISEAUX QUI FRÉQUENTENT LA MANGEOIRE, LE JARDIN, OU LE PARC PROCHE

Comme chaque année janvier est la période idéale pour observer, compter les oiseaux qui fréquentent les mangeoires et passer une heure pour participer au comptage hivernal des oiseaux des jardins proposé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN). Voir Eclair numéro 164 de janvier 2022.

La marche à suivre est simple : prendre 1 heure de son temps le samedi 24 ou le dimanche 25 janvier 2026

Le comptage est également simple puisqu'on ne conserve que le chiffre le plus grand d'oiseaux de la même espèce vus ensemble. Les livrets que l'on télécharge permettent d'identifier les oiseaux. Les fiches espèces sont également disponibles.



Ce protocole fait partie d'une panoplie appelée « sciences participatives » permettant de renseigner sur les tendances évolutives des populations de diverses espèces et en particulier chez les populations d'oiseaux sur notre territoire national ou local. Voir QRCode ci-contre.



Observez la faune et la flore !

QUELQUES OBSERVATIONS AU PARC DE L'ALEU

Au cours de 2 balades au parc de l'Aleu, une en mai et la seconde en juin, avec des ornithologues nous avons croisé une trentaine d'espèces d'oiseaux :

1. L'Accenteur mouchet
2. Le Chardonneret élégant
3. L'Étourneau sansonnet
4. La Grive musicienne
5. La Fauvette à tête noire
6. Le Merle noir
7. La Mésange bleue
8. La Mésange charbonnière
9. Le Coucou
10. Le Pouillot véloce
11. Le Pic Vert
12. La Pie Bavarde
13. Le Pinson des arbres
14. Le Rouge-gorge
15. La Sittelle Torcheplot
16. La Tourterelle turque
17. Le Troglodyte mignon
18. La buse variable
19. Le Geai des chênes
20. La Corneille noire
21. La Bergeronnette grise
22. Le Martin pêcheur
23. La Grande aigrette
24. Le Héron cendré
25. Le Pigeon ramier
26. Le Roitelet triple bandeau
27. Le Troglodyte
28. La Gallinule poule d'eau
29. Le Canard colvert
30. La Bergeronnette des ruisseaux
31. Le Geai des chênes
32. Le Grimpereau des jardins



À vous de compléter la liste des oiseaux du parc de l'Aleu !



À LA MÉDIA

L'ACCUEIL DES CLASSES DE MATERNELLES

Tout comme les « grands » des écoles élémentaires, les élèves des maternelles Guhermont et Jeu de Paume sont eux aussi accueillis à la médiathèque une fois par trimestre avec leur enseignant(e). Si certains fréquentent le lieu avec leur famille depuis leur plus jeune âge (à l'occasion des séances de Bébés lecteurs, par exemple), pour d'autres, c'est une grande première !



Petit aperçu de l'atelier avec Julie. Il y avait en réalité bien plus de livres et d'étiquettes !

En ce premier trimestre, l'accueil des sept classes s'est déroulé à chaque fois selon le même principe. Les élèves ont été séparés en deux groupes afin d'assister à deux ateliers en alternance :

ATELIER AVEC JULIE

- Discussion autour des règles à respecter à la « bibiothèque »... non, blibliothèque... ah non... bibliothèque ! (Bravo ! Quel mot difficile à prononcer !). Tiens, ces règles sont quasiment les mêmes qu'à l'école et à la maison... étonnant, non ?!

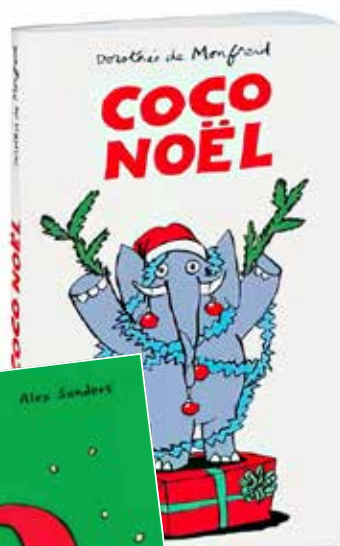
- Observation des étiquettes apposées sur les livres et qui permettent de les ranger au bon endroit : un petit ballon avec une lettre pour les albums bébés, une lettre capitale noire sur fond couleur pour les albums enfants, une gommette de couleur pour les premiers documentaires. Il a ensuite été distribué à chaque enfant une étiquette. Leur mission ? Retrouver parmi un (important) lot de livres celui ayant la même étiquette. De la petite à la grande section, tous ont été attentifs et très performants. Félicitations à eux !

ATELIER AVEC PATRICIA

Écoute d'histoires sur le thème de Noël dans la salle du conte.

C'est toujours un grand plaisir pour les bibliothécaires de recevoir les classes et de voir grandir les enfants au fil de l'année !

Vivement le prochain accueil !




L'HEURE DES HISTOIRES
10h30
 Mercredi 07 janvier
 Mercredi 21 janvier
 Mercredi 04 février
 Mercredi 18 février
 à partir de 4 ans - gratuit sur inscription -
mediatheque@say78.fr


Les enfants sont aussi les bienvenus à l'heure des histoires, n'hésitez pas à vous inscrire pour les dates à venir !


BB LECTEURS
 LE RENDEZ-VOUS MENSUEL DES 0-3 ANS
 SAISON 2025-2026
 LECTURES
 COMPTINES
 JEUX DE DOIGTS
 Mardi : 9h15 et 10h30
 Samedi : 10h30
 + Mardi 6 janvier - Samedi 10 janvier 2025
 + Mardi 3 février - Samedi 7 février
 + Mardi 17 mars - Samedi 21 mars
 + Mardi 14 avril - Samedi 18 avril
 + Mardi 26 mai - Samedi 30 mai
 + Mardi 23 juin - Samedi 27 juin
 Gratuit sur inscription
 Place Du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
 Site : mediatheque.say78.fr - Tél. 01 30 59 38 13

Dès le plus jeune âge, les tout-petits observent, écoutent... Tout les captive, y compris les livres et les comptines. Les parents sont souvent craintifs, ou n'osent pas venir, de peur que leur enfant ne « tienne » pas une séance complète (20-25 min)... Ils sont les premiers surpris de voir que tout se passe très bien ! Ce sont toujours des moments privilégiés. N'hésitez surtout pas à vous inscrire.

Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »
 Place du Jeu de Paume
 01 30 59 38 13
mediatheque@say78.fr
mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30
 Mercredi : 10h-12h30
 et 14h-18h30
 Vendredi : 15h-18h30
 Samedi : 10h-12h
 et 14h-17h

Considéré comme le premier sport de nature et le premier sport féminin, l'équitation transmet à celles et ceux qui la pratiquent le goût de l'effort, de l'engagement et de la persévérance. Ces qualités ont permis à Juliette Haslé et Athina Manby de décrocher chacune le titre de vice-championne de France dans leur discipline. Deux cavalières formées aux Écuries de Saint-Arnoult, sous la direction de Laurence Adjadj, cavalière de compétition et dirigeante du centre équestre.

ÉQUITATION

ATHINA ET JULIETTE : DE LA PASSION AU PODIUM NATIONAL

Juliette Haslé, 13 ans

Avec un papa éleveur de chevaux de compétition et cavalier professionnel en CSO (concours de saut d'obstacles), Juliette a côtoyé les chevaux dès son plus jeune âge, quand d'autres petites filles caressaient chiens et chats.

« *J'ai débuté les promenades à dos de poney au Mans à l'âge de 8 ans, dans le même club où papa avait commencé enfant* », confie-t-elle avec un sourire. Comme lui, elle se lance dans la compétition à 11 ans, en CSO.

Depuis trois ans, elle s'entraîne avec Laurence Adjadj, tandis que son père « *regarde, mais de loin* ». La collégienne se rend aux écuries quatre à cinq fois par semaine, selon son emploi du temps scolaire. Ses séances comportent environ 40 minutes de monte et près de deux heures de soins pour sa monture.

C'est avec Sircus de Canoë, un poney de 20 ans toujours en pleine forme, que Juliette a gravi la seconde marche du podium au championnat de France CSO, en juillet dernier, à La Motte-Beuvron, haut lieu de l'équitation française.

Elle évoluait en catégorie E3, sur un parcours de 12 obstacles placés à 90 cm de hauteur, à franchir le plus vite possible sans faute.

« *Dans le couple cheval-cavalier, l'athlète, c'est le cheval. Le cavalier veille à la technique : c'est à lui d'estimer la bonne foulée entre chaque obstacle pour franchir sans faire tomber de barre* », explique la jeune cavalière.

Pour la nouvelle saison, Juliette change de monture et de catégorie. Avec Galway, un poney de 9 ans, elle se prépare à concourir en P Élite et en AS 2 Poney, où les obstacles s'élèvent désormais à 1 mètre et 1,10 mètre.

Pour espérer retourner au championnat de France l'été prochain, elle devra engranger les points qualificatifs lors de la Tournée des AS CSO, un circuit de compétitions qui rythme l'année sportive.

Athina Manby, 17 ans

Athina, elle, pratique le concours complet, une discipline qui réunit trois épreuves disputées sur autant de jours : le dressage, le CSO et le cross.

Le cross se déroule en milieu naturel, avec des obstacles fixes (troncs, haies, guets, fossés) et une vitesse contrôlée et imposée par le jury : il faut être rapide mais sans précipitation.

Elle ambitionnait de participer au championnat de France de complet en juillet dernier, mais une blessure de sa monture, Hill Billy, un poney Connemara entier, l'a contrainte à reporter ses objectifs. « *Il a tenté de rejoindre une jument en passant au-dessus de son box* », sourit Athina. Résultat : deux mois d'arrêt pour le poney et une saison écourtée.

Remis sur pied, le couple s'est présenté en octobre à Fontainebleau, pour le Championnat de France de Derby Cross Poney AS2, combinant obstacles mobiles et fixes, dans un temps idéal imposé.

À ce jeu d'équilibre entre vitesse et précision, Athina s'est classée 2^e, juste derrière une concurrente de l'Oise.

Issue elle aussi d'une famille de cavaliers, Athina a débuté à 8 ans et concourt depuis l'âge de 10 ans.

« *Laurence m'a tout appris. Cette médaille d'argent, c'est mon premier podium national !* », confie la jeune Arnolphiennne, ravie de sa progression et déjà tournée vers la prochaine saison.

Elle espère désormais se qualifier pour le championnat de France complet 2026 et entame sa 4^e saison sur le circuit du Tournoi des AS, retrouvant plusieurs fois par semaine Hill Billy aux écuries de Saint-Arnoult pour l'entraînement.

Ces deux jeunes cavalières prometteuses, passionnées et rigoureuses portent haut les couleurs de Saint-Arnoult-en-Yvelines sur les terrains d'équitation de France.

Dans le couple cheval-cavalier, l'athlète c'est le cheval

Évoluant dans des écuries situées dans des communes environnantes, d'autres Arnolphiennes se sont également illustrées à l'occasion de ces rendez-vous nationaux d'équitation. Il s'agit de : Élise Berruyer, médaille d'argent « CSO » catégorie Club 3 Équipe Sénior Excellence - Maya Karbu, médaille d'argent Équifun Club Poney Minime 1 équipe - Caroline Benzakin, médaille d'or Carrousel Poney Open - Lou Platel, médaille d'or Carrousel Poney Open et Sabine Grout, médaille d'argent Complet Major Amateur 1. Félicitations à toutes.



Écoutez
le portrait
du mois



PLAGE AUX CHAMPS

POUR LA MAIRIE : 22 DES 55 LOGEMENTS SOCIAUX

1. Un administré s'opposant au règlement d'une facture de 10,70 € correspondant au tarif de deux repas de cantine scolaire commandés courant septembre a déposé une requête contre la mairie auprès du Tribunal Administratif de Versailles. La commune a décidé de se défendre.

2. Une convention de partenariat a été signée entre la commune, le conseil municipal des jeunes et l'association Le Souvenir Français. Cette démarche vise notamment à la conception d'un drapeau commun au CMJ et au Souvenir Français qui sera porté lors des cérémonies patriotiques auxquelles le CMJ est toujours représenté, renforçant ainsi le lien entre jeunesse, mémoire et République.

3. En attendant le vote du budget 2026 qui devra intervenir avant le 30 avril 2026, Mme le Maire a été autorisée à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, excluant les restes à réaliser, les opérations d'ordre, les crédits afférents au remboursement de la dette et les dépenses des autorisations de programmes.

4 et 5. Le budget 2025 du cinéma Le Cratère comporte une subvention municipale de 125 000 € (115 000 € en 2024). Malgré une programmation prometteuse en cette fin d'année, le cinéma communal sollicite un complément de subvention de 15 000 € afin de clôturer sans résultat déficitaire. Cette subvention qualifiée de « prudence » a été accordée.



6. La commune a acquis un fourgon électrique à l'usage des services techniques en remplacement d'un véhicule thermique acheté en 2005, lequel affiche 99 470 km au compteur. Une offre de reprise de 500 € avait été formulée par le concessionnaire ayant vendu le fourgon électrique. Un agent des services techniques s'étant porté acquéreur pour le même montant, il lui sera proposé à l'achat.

7. Confronté à des difficultés financières, le département des Yvelines a suspendu pour le moment l'attribution de subventions dans le cadre des contrats Yvelines Plus, mais poursuit néanmoins l'instruction des dossiers, en vue d'un vote éventuel si la situation se montre plus favorable.



À ce titre, la commune sollicite une subvention de 962 543 € correspondant à 30,07% des besoins de financement pour la réalisation d'un nouveau centre technique municipal sur la zone des Corroyés, d'un nouveau poste de police municipale et d'une halle de marché, tous deux situés avenue Henri-Grivot.

Lors du précédent conseil du 23 septembre, 1 million d'euros avaient été sollicités pour les mêmes projets auprès de la Région (Éclair n°205 Novembre 2025).

8. Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel 2024 du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines (SEASY) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Quelques chiffres : Le SEASY dessert 20 communes soit 22 937 habitants représentant 10 345 abonnés (2 593 abonnés arnolphiens) –

1 695 316 m³ d'eau prélevés dont 602 207 m³ sur les deux forages arnolphiens – 363 km de canalisation – Le tarif applicable au 1^{er} janvier 2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) est de 349,20 € TTC (soit 2,91 €/m³) contre 2,72 €/m³ au 1^{er} janvier 2024 (+7%).

Taux de conformité : 100% pour la microbiologie sur 98 prélèvements et 89,7% pour les paramètres physico-chimiques (18 prélèvements non conformes sur 174).

9. Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel 2024 du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines (SEASY) sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. Quelques chiffres : Le SEASY assure l'assainissement de 17 communes soit

pour 19 813 habitants représentant 8 501 abonnés (2 525 abonnés arnolphiens) – Le réseau de collecte est long de 154 km et comporte 26 stations de traitement des eaux usées. La station arnolphienne située impasse des Écuries possède une capacité nominale de traitement équivalent à 13 000 habitants. 5 889 habitants y sont raccordés. Le tarif applicable au 1er janvier 2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) est de 353,76 € TTC, soit 2,95 €/m³ contre 3,01 €/m³ au 1 janvier 2024 (-2%).



10. Le conseil a approuvé le bilan des acquisitions foncières réalisées en 2024 dans le cadre du partenariat conclu entre la mairie et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) depuis le 20 novembre 2013.

Deux conventions sont actives, à ce jour, sur le territoire :

- Une convention bipartite (Commune/EPFIF) signée en 2022. Elle mobilise une enveloppe globale de 7M € jusqu'au 31 décembre 2028 et identifie deux secteurs en maîtrise foncière dit « Centre-Ville » (Grivot) et « Ancienne Ferme » (Porte de Chartres) et actuellement deux secteurs de veille foncière dit « Maison pour personnes âgées » (rue des Remparts) et des « Moussettes » (rue des Moussettes) ;
- Une convention tripartite (Commune / EPFIF / CART), signée en 2022 et sur le secteur de maîtrise foncière dit « RAMBOL ». Elle mobilise une enveloppe globale de 5M € jusqu'au 31 décembre 2027.

En 2024, 41 904 m² de terrains d'activité, libre de toute occupation, ont été acquis rue de la Fosse aux chevaux (ex-Rambol).

11. Dans le cadre de la construction de la maison médicale, l'échange foncier entre le département et la commune sur des surfaces identiques de 497 m² a été acté.

12. L'opération immobilière dénommée « La plage au champ » sur l'ancien terrain de camping rue Stourm comporte 150 logements, répartis ainsi : 45 appartements en accession, 50 logements vendus à la Caisse des Dépôts et Consignations (location privée) et 55 logements sociaux vendus au bailleur Valloire.

Pour la construction de ces 55 logements sociaux, la commune se porte garant pour le prêt de 7 009 584 €

contracté par Valloire Habitat, en échange de quoi la commune se voit attribuer la réservation de 20% des logements, soit 11 logements.

13. La commune va accorder une subvention foncière de 165 000 € à Valloire Habitat lui octroyant ainsi un droit de réservation supplémentaire de 20 % sur les 55 de logements sociaux du projet Stourm, portant ainsi à 22 le nombre de logements que la commune pourra allouer à des familles.

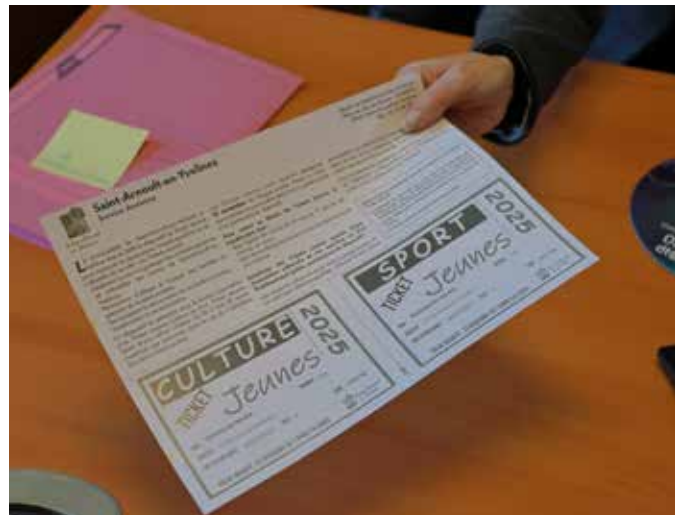
Néanmoins, le projet Stourm ayant atteint son équilibre budgétaire, ces 165 000 € de subvention foncière, correspondant au prélèvement annuel en faveur du logement social (amende SRU), seront attribués au projet de la Porte de Chartres. Son permis de construire fait état de 34 logements, dont 17 sociaux.

14. Ce point lié à l'urbanisme relatif au permis de diviser a été retiré de l'ordre du jour.

15. Le réseau intercommunal de médiathèques dénommé « Chemin Lis@nt » a été créé en septembre 2019. Il intègre à ce jour 10 communes : Ablis, Bullion, Orcemont, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion et Sonchamp.

Le conseil s'est montré favorable au projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat afin d'intégrer au 1er janvier 2026, la bibliothèque de Poigny-la-Forêt.

16. La commune reconduit son dispositif Ticket Jeunes à destination des familles arnolphiennes, ouvrant droit à une subvention municipale de 40 € par enfant de moins de 21 ans répartie ainsi : 20 € pour une activité culturelle et 20 € pour une pratique sportive. Ces Tickets Jeunes sont à faire valoir auprès de 13 associations de la commune : Amis de l'hameçon, Art Passion Arnolphien, Association sportive du collège Georges Brassens, Ateliers Artisanaux, Club des Remparts, Comité de Jumelage Freudenberg, Espace Temps, Football Club 78, Ludotiens, Photosphère, Sarment Arnolphien, Société Historique, USSA) et un Établissement Public (Conservatoire Communautaire Gabriel Fauré).



QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.

Nous souhaiterions avoir des formats de poubelle de tri et de tout venant plus grands.

Réponse : La collecte des déchets ménagers est une compétence du SICTOM. Les demandes de bacs s'effectuent sur son site internet :



Un camion a endommagé un poteau de téléphonie le 1^{er} décembre rue de Nuisement. À quand les réparations ?

Réponse : Le constat de cet accident a été effectué par la police municipale le 1^{er} décembre. L'opérateur Orange a été alerté et le poteau a été remplacé le 15 décembre.



Quelles sont les obligations des habitants en matière de déneigement ?

Réponse : Un arrêté municipal de 2018 stipule :

- Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau... doivent jeter du sable, du sel, des cendres devant les habitations.

Retrouvez l'ensemble des arrêtés permanents :



Depuis le 7 décembre l'éclairage de la rue Elsa Triolet semble être en panne.

Réponse : Suite à l'humidité, un disjoncteur avait pris feu. La réparation a été menée par l'entreprise Pruneville. Une extinction récurrente de l'éclairage public rue Jean de la Chaize a également été résolue.



TRAVAUX

LES EXTÉRIEURS ÉVOLUENT

Qu'il s'agisse de répondre aux exigences du calendrier festif, de mettre en valeur les espaces verts, de faciliter l'accès aux lieux de vie ou de poursuivre l'installation du mobilier urbain, les services municipaux et les entreprises partenaires ont concentré leurs efforts sur les aménagements extérieurs au cours du mois dernier. Ces interventions variées ont contribué à embellir l'espace public, à améliorer le quotidien des habitants et à préparer la commune aux rendez-vous de fin d'année.



Plantations

Pour remplacer 15 arbres malades appelés à être abattus, principalement des frênes, 15 nouveaux arbres ont déjà pris place dans le parc de l'Aleu, dont deux sorbiers, trois sureaux noirs black beauty, deux bouleaux pleureurs, un cèdre pleureur bleu et un paulownia à la croissance rapide. Planter, ravit les agents des espaces verts.



Ludique

Le revêtement de sol de l'aire de jeux extérieure de l'école maternelle Guhermont a été remis en état ainsi que certains éléments de la structure elle-même. Depuis le passage de l'organisme de sécurité, les enfants y évoluent de nouveau.

Voirie

Un nouvel enrobé a été posé rue du Palais. L'axe sera prochainement réouvert à la circulation.



Installation

La fin d'année a été particulièrement intense pour les agents des services techniques, pleinement mobilisés pour offrir à la commune un cadre festif et accueillant. Véritables artisans de l'ombre, ils ont assuré la mise en place des décorations du centre-ville et des entrées de ville, ainsi que l'embellissement du parvis de la mairie.



Assise

Un banc supplémentaire a été posé au parc Arsonneau face à l'aire de jeux.



AGENDA

SORTIR



Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : saint-arnoult-rando.fr

Planning des sorties : saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai

CONTACT : Gilles au 06 87 01 55 12 - contact@saint-arnoult-rando.fr



SAMEDI 3 JANVIER

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Conseils sur la gestion des litiges de consommation.
Espace Culturel Victor Hugo, salle Rêverie. Gratuit.
Inscription : Sur le site rambouillet.ufcquechoisir.fr, cliquer sur le bouton orange « Prendre Rendez-vous »

DIMANCHE 4 JANVIER

12h à 17h : URGENCE : Collecte de sang. Le Colombier.

MARDI 6 JANVIER

9h15 et 10h30 : BB lecteurs. Médiathèque.
14h30 : Assemblée générale des Amis de Saint-Arnoult.
Le Colombier.

VENREDI 9 JANVIER

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo. Contact : 07 49 06 11 84 – ascs-sta@gmail.com

20h42 : Soirée Ludos

Soirée jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

SAMEDI 10 JANVIER

10h30 : BB lecteurs. Médiathèque.
14h30 à 18h : Galettes des Rois
Galettes des Rois avec Animations Musicales par Les Amis de Saint Arnoult.
Salle Le Colombier. Contact : 06 74 65 14 31

14h à 17h : Café Couture. Ressources&Vous
10 rue Laguesse Charron 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Contact : ressourcesetvous.org

DIMANCHE 11 JANVIER

14h à 17h : Loto
Loto annuel des Amis de Saint Arnoult.
Salle Le Colombier. Contact : 06 74 65 14 31

MARDI 13 JANVIER

14h : Ciné-conférence : Guyane. Le Cratère
Tarif : 5 €.

JEUDI 15 JANVIER

15h à 16h30 : Les rencontres de la médiathèque
Médiathèque.

VENREDI 16 JANVIER

19h : Vœux du maire à la population
La salle des fêtes Le Colombier accueillera les Arnolphiennes et Arnolphiens à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Ce rendez-vous annuel est l'occasion de se retrouver en début d'année, de partager un moment chaleureux entre habitants et de se projeter collectivement vers l'avenir.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail préparé par les agents municipaux, propice aux échanges dans une ambiance conviviale.
Le Colombier

MERCREDI 21 JANVIER

14h à 17h : Atelier récup' créative. Ressources&Vous
10 rue Laguesse Charron 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Contact : ressourcesetvous.org

VENREDI 23 JANVIER

20h : Lucienne Renaudin-Vary et Félicien Brut
Conservatoire Gabriel Fauré.
Lucienne Renaudin-Vary (trompette) et Félicien Brut (accordéon) explorent l'amour avec humour, virtuosité et tendresse dans « The Perfect Match », une création de Fabien Waksman conçue comme une suite de danses baroques.
Le Cratère.

SAMEDI 24 JANVIER

14h : P'tits Ludos
Après-midi jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

20h42 : Soirée Ludos

Soirée jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

VENREDI 30 JANVIER

18h à 22h : Nuit des conservatoires
Cet événement national met à l'honneur la culture dans les conservatoires. Le conservatoire Gabriel Fauré vous ouvre ses portes pour une 5^e édition festive : cours ouverts, performances et immersion musicale, théâtrale et dansée. Entrée libre. Portes ouvertes. Conservatoire Gabriel Fauré.
Contact : conservatoire.saey@rt78.fr

SAMEDI 31 JANVIER

12h : Loto
Organisé par la section Tennis de Table de l'USSA.
Le Colombier.

14h à 17h : Répare Café. Ressources&Vous
Le Répare Café est un atelier de réparation pour vos appareils électriques, mécaniques et électroniques. Le principe est simple : vous apportez un ou plusieurs objets en panne et un bénévole réparateur cherchera avec vous la ou les raisons de la panne et vous aidera à réparer. L'atelier se déroule dans un cadre convivial et chaleureux autour d'un café ou d'un thé, accompagné de petits gâteaux. N'hésitez pas à participer en ramenant vous aussi un petit quelque chose à grignoter ou boire !
Salle Paul Verlaine.
Contact : ressourcesetvous.org

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les préinscriptions scolaires pour les enfants nés en 2023 auront lieu en Mairie, au Service Scolaire, du vendredi 16 janvier 2026 au vendredi 27 février 2026, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Afin de procéder à cette préinscription, merci de télécharger le dossier d'inscription en scannant le QRCode :



Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec le service scolaire au : **01 30 88 25 35** pour déposer ce dossier (accompagné impérativement de la photocopie du livret de famille, de la carte d'identité du représentant légal et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois) ainsi que les autres documents demandés, et clôturer l'inscription.



DON DE SANG
Sur RDV : donesang.efs.sante.fr

**SAINT ARNOULT
EN YVELINES**

le dimanche 4 janvier
de 12h00 à 17h00

SALLE DES FÊTES LE COLOMBIER
RUE LOUIS GENET



Partagez votre pouvoir
Soyez votre sang!

LES AMIS DE SAINT ARNOULT



LOTO

DIMANCHE 11 JANVIER 2026

A 14 h 00 (ouverture des portes à 12 h 00)

Salle des Fêtes du Colombier à St Arnoult

De nombreux lots à gagner :

- Séjour 2 personnes avec 1 nuit au Zoo de Beauval - Montre connectée - Aspirateur à main - Cafetière Tassimo - Casque filaire - Écouteur - Enceinte - Caméra sécurité - Barbecue électrique - Friteuse à air - Station météo - Imprimante
- Et de nombreux autres lots
- Carton du perdant + Panier garnis
- BINGO + TELEVISION

Prix des cartons : 1 = 5 € - les 3 = 12 € - les 8 = 20 € - les 8 = 25 € - les 10 = 30 €

Prix des plaques : de 6 = 20 € et de 8 = 25 € - Bingo : 1 = 2 € et les 6 = 10 €

Pour réservations ou autres renseignements contacter le 06 74 65 14 31

BUVETTE - SANDWICHS & PÂTISSERIES



Présenté sur scène par le réalisateur
Un film de Yohann BRICHET




Une pépite en Amazonie
GUYANE

MARDI 13 JANVIER
14h - Le Cratère



7-8 | FÉVRIER 2026
LE COLOMBIER SAINT ARNOULT


SAINT ARNOULT FÊTE
LE NOUVEL AN CHINOIS
8e édition - Année Cheval de Feu

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT
Stage de Qi Gong et Tai Chi Chuan par Aurélie Valance (30 ans de pratique)

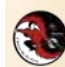

EXPOSITION
Dessins aux feutres de portraits asiatiques par André Faucher

CONFÉRENCE
Comment se libérer de nos chocs par l'acupuncture spatio-temporelle par Aurélie Valance

APÉRITIF ET REPAS ASIATIQUE



Programme détaillé sur latelierduvinvina.com
Inscription avant le 26/01/2026
Par téléphone (Patrice) : 06 98 84 42 80
Par mail : latelierduvinvina78@gmail.com


Vendredi 30 janvier 2026
De 18h à 22h

Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines
Conservatoire Gabriel Fauré



© Olivier Sochard

ATELIER

RÉPARE CAFÉ

LES DERNIERS SAMEDIS DU MOIS 2025 2026
DE 14 H À 17 H

ATELIER SUR INSCRIPTION
Sur le site de ressourcesetvous.org

RESSOURCES ET VOUS
SAINT ARNOULT EN YVELINES
16 RUE HENRI CRIVOT
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
78730

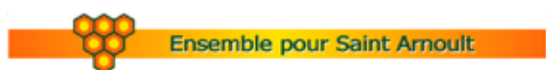


MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans un souci de respect du débat démocratique, la majorité municipale a décidé de suspendre sa publication. Ce choix, conforme à l'article L.52-1 du Code électoral, témoigne de son engagement à garantir l'égalité d'expression et la neutralité de la vie publique à l'approche du prochain scrutin.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



L'équipe Ensemble pour Saint-Arnoult vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Lors de la campagne des élections municipales, la majorité actuelle ne pourra échapper à son bilan, désespérément vide de réalisations utiles à la commune.

Pour masquer leur incapacité à faire face aux enjeux locaux, il est à craindre qu'ils rejettent la faute sur les autres, comme ils en ont pris l'habitude depuis 6 ans.

Pourtant, ce sont bien eux qui ont rompu les discussions avec les professions médicales, faisant courir le risque que, même construite, la maison médicale reste vide et n'apporte pas le service que nous souhaitions pour les Arnolphiens lorsque JC Husson avait lancé le projet et travaillé avec tous les acteurs de la santé.

Pourtant, ce sont bien eux qui ont bousculé les écoles en voulant les regrouper afin de justifier de la construction du nouveau centre technique.

L'année commence sans budget voté pour la commune, comme pour mieux dissimuler la situation préoccupante de leur gestion.

SAINT ARNOULT ET VOUS



Cinq ans d'inaction, six mois de mise en scène

Pendant tout le mandat, la majorité s'est tue et n'a rien fait : aucun projet, aucune vision globale, aucun résultat. Et soudain, à quelques mois des élections, tout s'emballé : les chantiers fleurissent, les promesses se recyclent, les inaugurations s'enchaînent.

Ce réveil tardif n'est pas un sursaut, c'est **une mascarade électorale financée par l'argent public.**

Ceux qui ont dormi pendant cinq ans, se donnent aujourd'hui en **spectacle à grand renfort de communication**, alors que le Code Electoral les contraint. Leur inaction n'était pas de l'oubli ou de la négligence, mais du calcul politicien : un mépris silencieux devenu agitation hypocrite.

Notre démocratie locale mérite mieux que des photos électorales. Les habitants ne sont pas dupes : ils veulent des actes, pas du théâtre.

Gouverner, ce n'est pas manipuler, c'est servir l'intérêt général, tenir parole et rendre des comptes.

Ensemble, refusons cette comédie et redonnons du sens à l'action publique.



LA PISTACHE DE TERRE : À LA CONQUÊTE DE SA RENOMMÉE

En janvier 2024, Chrystelle Cardoso, arnolphienne, lançait son propre beurre de cacahuètes sous la marque « La Pistache de Terre » (Voir Éclair n°191, juillet-août 2024). Un produit au goût et à la texture uniques, qui se distingue nettement des pâtes à tartiner classiques. Il est élaboré à partir de matières premières premium. Chrystèle travaille des cacahuètes sélectionnées des Amériques, mais aussi de la cacahuète française dans sa recette haut de gamme. L'artisane formée en cuisine mais aussi en diététique revendique un produit bon et sains, sans additifs, sans conservateurs, ni sucre blanc. Depuis, la jeune cheffe d'entreprise multiplie les initiatives pour valoriser son savoir-faire. Lors du Salon du Bon, du 18 au 20 octobre à la Grande Halle de la Villette, elle a reçu un encouragement de poids : Thierry Marx, chef cuisinier renommé, a salué la qualité de son beurre de cacahuète. Après avoir déjà conquis le palais de l'ambassadeur des États-Unis, « La Pistache de Terre » arnolphienne semble promise à un bel avenir. Le produit est disponible localement chez U Express ou directement chez votre artisane, sur RDV au 06 71 29 28 87».

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :
9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale.....01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :
8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, PACS, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Miya PAYET, le 13 novembre 2025

Ils se sont mariés

Bastien VERRIER et Clara NIVERT,
le 6 décembre 2025

Ils se sont pacsés

Stanislas LUNEL et Cécilia FRESNAY,
le 1^{er} décembre 2025

Jean SAYOU et Nguyen LE HUAN CUA,
le 9 décembre 2025

Paul-Louis PATTE et Iliona PORCHER,
le 9 décembre 2025

Thibaud d'AVEZAC de MORAN et Kelleen CONSOLI,
le 11 décembre 2025

Alexandre MOREL et Kateline BOULIC,
le 16 décembre 2025

Yohann LE MEUR et Oriane BLANCHET,
le 17 décembre 2025

Jean SAYOU
et Nguyen LE HUAN CUA





VESTIA IMMO
L'autre agence immobilière

Vous présente ses

MEILLEURS VOEUX
2026

ESTIMATION • VENTE • ACHAT • LOCATION
ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

CORINNE VIROLE

06 09 49 06 81 • corinne@vestia-immo.fr

www.vestia-immo.fr

Rendez-vous sur
notre site internet



SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES • PARIS • ILE-DE-FRANCE



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1963